

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20241206

L'an deux mil vingt-quatre, le douze décembre à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Semur en Vallon en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, CHÉRON Michel, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LEBERT Philippe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.
4 décembre 2024	
Date d'affichage	
4 décembre 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 36	

### Étaient excusés :

M. FOUCAULT Yves  
M. GAUTHIER Renaud  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre  
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin  
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. LEROY Michel  
M. LEDIEU Christophe  
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole  
M. PARIS Hubert  
M. PLUT Jean-Claude donne pouvoir à Mme PRIEUR Sergine  
M. POTTIER Louis  
Mme RENARD Candy donne pouvoir à M. GREMILLON Patrick

Monsieur MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :**

**BUDGET PRINCIPAL  
DECISION MODIFICATIVE**

Vu le vote des budget prévisionnels 2024,

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant :

➤ **Budget Principal**

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2024	proposition DM1	Nouveau montant
65	Autres charges de gestion courante 65736211 Subv de fonctionnement aux budgets annexes	4228 autres actions en faveur de la petite enfance	82 268,00 €	9 491,00 €	91 759,00 €
011	Charges à caractère général 615228 Entretien et réparations - autres bâtiments	410 santé - services communs	14 000,00 €	-9 491,00 €	4 509,00 €
				0,00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 12 décembre 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Sébastien MORIN

Michel LEROY

*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint Pierre  
72120 SAINT-CALAIS*